

Pour diffusion immédiate
Le 10 août 2017

Le gouvernement du Yukon sollicite l'opinion de la population sur la légalisation du cannabis

Les Yukonnais sont invités à répondre à une enquête publique sur leurs besoins et leurs valeurs en ce qui concerne la légalisation du cannabis (marijuana). Les résultats de l'enquête éclaireront les décisions du gouvernement du Yukon dans la création d'une nouvelle législation territoriale.

Le cannabis sera légal au Canada à compter de juillet 2018. Il revient maintenant au Yukon de prendre des décisions sur les points suivants : où et quand vendre le cannabis; où rendre possible sa consommation; et comment aborder la question de la conduite avec facultés affaiblies et de la sécurité au travail.

Vous pouvez répondre à l'enquête en ligne ou par téléphone au 1-866-527-8266 ou vous en procurer une version papier au bureau des agents territoriaux de votre localité et à l'édifice administratif principal du gouvernement du Yukon à Whitehorse. L'enquête se termine le 30 septembre. Pour en savoir plus sur la législation concernant le cannabis, visitez notre site Web (en anglais).

Citations

« Il est nécessaire d'avoir le point de vue des Yukonnais sur la légalisation du cannabis. J'invite tout le monde à répondre à cette enquête et à nous donner son avis, car cela permettra au gouvernement d'orienter sa démarche quant à la mise en place d'un arsenal législatif au Yukon. »

– *M^{me} Tracy-Anne McPhee, ministre de la Justice*

« Nous nous concentrons sur les mesures de santé et de sécurité publiques dans l'élaboration des lois et règlements sur le cannabis par notre gouvernement. Il est important de recueillir l'opinion et les valeurs des Yukonnais sur le cannabis pour les futures campagnes de santé et de sensibilisation. »

– *M^{me} Pauline Frost, ministre de la Santé et des Affaires sociales*

En bref

- En examinant les options qui lui sont offertes en matière de légalisation du cannabis, le gouvernement du Yukon orientera ses décisions sur les grands principes suivants :
 - Fournir un accès légal et réglementé au cannabis, ce qui permettra de déloger les activités illicites et criminelles.
 - Donner la priorité à la santé publique, à la sécurité et à la réduction des dangers, en privilégiant la protection des jeunes contre les effets négatifs sur la santé.
- Le gouvernement du Yukon mènera aussi des consultations avec les parties prenantes, soit : les Premières nations, les administrations municipales, les entreprises et les organismes à but non lucratif.

Pour en savoir plus :

Répondre à l'enquête
Cadre législatif sur le cannabis au Yukon (en anglais)

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Nicole Benson
Communications
Ministère de la Justice
867-667-3232
|nicole.benson@gov.yk.ca

Michael Edwards
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-8539
michael.edwards@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-163

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.